



**Élections du 7 avril et foresterie :**

## **LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES VEULENT UN VÉRITABLE PLAN D'AVENIR**

**Shawinigan, le 25 mars 2014** – Claude Dupuis, président de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), veut connaître les engagements des partis politiques qui passent actuellement sous silence les enjeux forestiers. Dans un lieu symbolique, une ancienne usine de pâtes et papiers au cœur d'une région à forte tradition forestière, les coopératives veulent souligner que malgré une timide reprise des marchés, le secteur forestier est toujours convalescent.

La mise en œuvre du nouveau régime forestier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013 a détérioré la compétitivité du secteur. Le Rendez-vous national de la forêt québécoise tenue en novembre à Saint-Félicien avait suscité l'espoir que des ajustements importants étaient possibles. Des gestes concrets ont suivi, dont l'annonce des budgets sylvicoles et le programme de la biomasse forestière attendu depuis longtemps par les coopératives, mais beaucoup reste à faire.

Les coopératives forestières veulent amener le dossier forestier dans le débat public. Elles ont présenté leurs attentes aux partis politiques et veulent connaître leurs engagements.

### **Des attentes précises**

Le gouvernement doit contribuer à définir une vision commune du développement forestier. Le Québec a beaucoup progressé au cours des dernières années en matière de protection de la biodiversité et de conservation des forêts. Malgré ces progrès, cette dimension occupe toujours un espace démesuré dans le débat public. À force d'insister uniquement sur cette question, le Québec se prive d'un important potentiel de développement pour lequel le matériau bois jouerait un rôle majeur pour verdir son économie. Le prochain gouvernement devra affirmer sa confiance dans la filière en s'engageant à adopter une stratégie de production de bois et à soutenir la charte du bois.

Il faut aussi renforcer la chaîne de valeur des produits du bois. Tous ensemble, les acteurs de la filière doivent collaborer pour se tourner vers les marchés. « Il faut produire ce que nous vendons plutôt que vendre ce que nous produisons. » estime Claude Dupuis.

L'État devra donner un coup de pouce financier à l'industrie pour l'aider stratégiquement à se transformer. Il devrait encourager l'innovation et l'ajout de valeur plutôt que la diminution des coûts. L'aide devrait être conditionnelle à une meilleure intégration de l'aménagement forestier dans la chaîne de valeur.

Afin de rendre l'approvisionnement plus compétitif, il faut revoir la mission du bureau de mise en marché des bois (BMMB). Son fonctionnement actuel étouffe le secteur. En créant la rareté et

en refusant de vendre en dessous de prix planchers, le gouvernement s'approprié la plus-value de l'amélioration des marchés. Cela perpétue la précarité des industriels et de leurs fournisseurs. Cela conduit également à un cercle vicieux de sous-investissement dans les installations qui mine la compétitivité. Il faut sortir de cette logique.

Le MRN devra aussi revoir les processus de planification forestière qui induisent de l'inefficacité et l'augmentation des coûts. Les coopératives forestières souhaitent une planification collaborative. Elles espèrent aussi que le concept de fournisseur-intégrateur sera expérimenté concrètement.

Les entrepreneurs forestiers de récolte sont les seuls à n'avoir bénéficié d'aucune protection pendant la transition entre les deux régimes forestiers. La Fédération veut que le MRN offre la possibilité aux entrepreneurs généraux de bénéficier de permis pour la récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation. Sans priver les industriels de leur garantie d'approvisionnement, ces permis permettraient d'équilibrer un peu le rapport de force qui est actuellement entièrement en faveur des industriels. Les entrepreneurs attendent aussi avec impatience que le fonds ESSOR leur soit accessible afin qu'ils puissent financer le remplacement de leurs équipements.

Pour la sylviculture, les coopératives forestières ont besoin de connaître plus longtemps à l'avance la stratégie d'aménagement. Un budget annuel de 200 M \$ récurrent est aussi nécessaire pour maintenir la productivité de la forêt. Elles souhaitent aussi participer au virage sylvicole qui miserait davantage sur les traitements les plus rentables dans chaque région.

### **L'urgence d'agir**

Ces changements ne sont pas anodins et ils sont urgents. Le secteur ne se remettra pas de l'immobilisme de plusieurs mois qui caractérise souvent le lendemain des élections. Les coopératives forestières veulent des engagements fermes que des actions énergiques seront menées rapidement pour relancer le secteur forestier dès le début du mois d'avril. La première étape consisterait à donner des suites immédiates au rapport préliminaire qu'a déposé Paule Têtu, présidente du chantier sur les impacts du nouveau régime forestier.

Les coopératives forestières existent depuis près de 75 ans. Elles ont toujours confiance dans le potentiel de la forêt et elles se projettent avec enthousiasme vers l'avenir, mais elles ont besoin d'engagement des politiciens maintenant.

### **À propos de la FQCF**

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) regroupe et représente des coopératives forestières de travailleurs et de producteurs, actives dans le milieu forestier, dans toutes les régions du Québec. Ses 40 coopératives membres donnent du travail à plus de 3 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 225 millions \$.

-30-

**Information :** Jocelyn Lessard, directeur général  
Fédération québécoise des coopératives forestières

---